

REPUBLIQUE FRANCAISE  
DEPARTEMENT DE MAINE-ET-LOIRE  
COMMUNE DE FONTEVRAUD L'ABBAYE  
**REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**REUNION DU 15 Octobre 2014**

L'an deux mille quatorze, le 15 Octobre, à vingt heures trente minutes, les membres du Conseil Municipal de Fontevraud l'Abbaye, dûment convoqués, se sont réunis à la Mairie, sous la présidence de Madame Régine CATIN, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 19

Date de convocation des membres : 08 Octobre 2014

Date de l'affichage à la porte de la Mairie : 08 Octobre 2014

Etaient présents : Mesdames et Messieurs Régine CATIN, Maire - Patrice VÉRITÉ, 1<sup>er</sup> Adjoint - Philippe BOURGEOIS, 3<sup>ème</sup> Adjoint - Sandrine LION, 4<sup>ème</sup> Adjoint - François JOST - Martine BAUDOT - Éric BEC - Louissette TRICHET - Fabien LAURENT - Anne-Marie GERVAIS - Hans MAZILLER - Brigitte DURAND - Antoine FONT - Carole CHEVREUX - Gilles BURNEAU - Marie-Paule FOUACHE conseillers municipaux.

Pouvoirs : Mmes et Mr- Fabienne RANGER, 2<sup>ème</sup> Adjoint - Yann BRODEL - Véronique RÉTIF

Secrétaire de séance : Mme Anne-Marie GERVAIS

---

**1 - CONCOURS DU RECEVEUR MUNICIPAL – ATTRIBUTION D'INDEMNITÉ**

Mme le Maire rappelle que conformément à l'article 3 de l'arrêté du 16 Décembre 1983 précisant les conditions d'attribution de l'indemnité de conseil allouée au Comptable du Trésor chargé des fonctions de Receveur des Communes et Etablissements Publics Locaux, une nouvelle délibération doit être prise suite aux dernières élections du Conseil Municipal, en vertu de quoi il y a lieu de voter le taux d'indemnité de conseil de Mr Jean-Pierre GONZALEZ en fonction depuis le 1<sup>er</sup> Avril 2013,

Mme le Maire demande aux conseillers de procéder au vote concernant l'attribution d'une indemnité et de préciser le taux sachant que par délibération en date du 02 Octobre 2013, un taux de 50 % avait été voté.  
Contre : 1 (M.P. FOUACHE) – abstention : 0 – pour : 17

**2 - REDEVANCE ORDURES MENAGERES 2013**  
**GENDARMERIE – 17 ALLÉE DES MERISIERS**

Madame le Maire indique le montant de la taxe OM à recouvrer auprès des logements de la gendarmerie, soit 685 €.

**3 - Versement d'un fonds de concours au SIEML pour les opérations de dépannage et d'extension de l'éclairage public**

Vers. d'un fonds de concours au SIEML pour les op. de dép., ouvrage 67 situé à la Socraie : 93,95 € TTC

Vers. d'un fonds de concours au SIEML pour les opérations de dépannage, ouvrages 234 et 233 situé cité des Moulins : 229,15,€ TTC

Déplacement du candélabre n° 215 cité des Amandiers pour optimiser le parking véhicules : 610,42 € HT

Demande de Mr POUPARD qui s'engage à rembourser la part communale : 1 158,66 € HT

Zone 3 : cité de la Lizandière et rue des Varennes ; zone 4 : cité des Amandiers ; zone 5 : rue des Varennes et rue du Pressoir : 16 020,38 € HT

**4 – POINT COMMISSION VOIRIE**

**1. L'Association des naturalistes angevins** a pour but de créer des atlas sur la biodiversité locale.

Jean luc Ranger en fait partie et travaille avec des spécialistes amateurs ou pro pour créer ces atlas, en fonction des groupes floraux et des groupes de faune locale. Les terrains situés vers la STEP de Fontevraud l'Abbaye et particulièrement sur la Butte de Mestré (parcelles et bois) sont intéressants pour certaines essences (pins sylvestres), champignons, orchidées. Le PNR peut certainement apporter ses conseils. Le Conseil Général peut également intervenir sur ce type de terrain sensible.

**2. Cadhumeau et projet implantation Ets LEVEL :**

Monsieur LEVEL est intéressé par la proposition d'installation de son entreprise à la Cad'humeau.